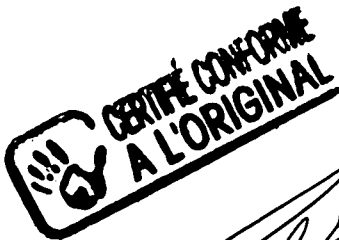


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/07/2024 - B2024/005680 - 2007 B 00563 - 498 657 568 - AB ASSURANCES

COMPTES ANNUELS



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the stamp.

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		AB ASSURANCES				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		28 Boulevard SVOB		56100 LORIENT			
SIRET		4 9 8 6 5 7 5 6 8 0 0 0 4 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Exercice N clos le 2023-12-31	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	85 000	AI		85 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	355 988	AK		355 988
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	164 149	AU	109 340	54 809
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *		BH	2 808	BI		2 808	
TOTAL (II)			BJ	607 945	BK	109 340	498 605
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	667 239	CA		667 239
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	182 125	CG		182 125
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	6 411	CI		6 411	
	TOTAL (III)	CJ	855 774	CK		855 774	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1 463 719	1A	109 340
Renvois: (1) dont droit au bail :		85 000	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB ASSURANCES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 120.000.)			DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	28 600
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC
	Réserve légale (3)			DD	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	44 822
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	553 496
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	127 282
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	10 175
	Dettes fiscales et sociales			DY	28 219
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	616 238
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	800 884	
Écart de conversion passif *			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	1 354 379	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			- Écart de réévaluation libre	1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB ASSURANCES						Néant ☐	
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF		
		Services *	FG	680 945	FH		FI	680 945	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	680 945	FK		FL	680 945	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	21 368	
	Autres produits (1) (11)						FQ	10	
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	702 322
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6b/s) *						FW	151 974	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	11 664	
	Salaires et traitements *						FY	434 524	
	Charges sociales (10)						FZ	38 002	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		GA	10 628
				- dotations aux provisions				GB	
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
				Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)						GE	13	
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	646 806
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	55 516
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	234	
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	234	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 440	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
		TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	1 440	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 207)	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	54 310	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB ASSURANCES				Néant ☐ *				
							Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH				
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)						HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ					
Impôts sur les bénéfices *					HK	9 488				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	702 556				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	657 734				
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)						HN	44 822			
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO				
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières		HY					
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG					
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *		HP					
			- Crédit-bail immobilier		HQ					
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées					1J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)					HX				
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC					
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD					
	(9) Dont transfert de charges					A1	21 368			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6		Obligatoires	A9				
		dont cotisations facultatives Madelin	A7							
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8							

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AB ASSURANCES

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 354 379€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 44 822€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Événements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement						
Autres Immobilisations incorporelles	440 988					440 988
Total Immobilisations Incorporelles (I)	440 988					440 988
Terrain						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Installations générales, agencements, aménagements divers	146 074		6 360			152 434
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 715					11 715
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total Immobilisations Corporelles (II)	157 789		6 360			164 149
Total Général (I + II)	598 777		6 360			605 137

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)				
Autres immobilisations incorporelles (Total II)				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.				
Instal. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	88 071	10 253		98 323
Autres immo. corp.- Matériel de transport				
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	10 641	375		11 017
Autres immo. corp.- Emballages récupérables et divers				
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	98 712	10 628		109 340
TOTAL Général	98 712	10 628		109 340

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans



Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Fonds Commercial :

Le fonds commercial est composé des éléments suivants :

Nature	Montant des éléments				Durée d'utilisation	Amortissements	Dépréciation	Valeur nette
	Acquis	Réévalués	Reçus en apport	Total				
ROIT AU AIL M OMIEUX	40000			40000				
ROIT AU AIL BD VOB	45000			45000				

Autres immobilisations incorporelles :

?Droit exercice MMA LORIENT A (134624) + PORTS (171848) = 306 472

?Droit exercice MMA CARNEL : 36 260

Courtages M BOCQUET (10424) + M ROMIEUX (2170) = 12 594

Courtages M LE DU : 660

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	47 135
Total		47 135

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		2 808	-	2 808
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	3 538	3 538	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		663 701	663 701	-
Charges constatées d'avance		6 411	6 411	-
Totaux		676 457	673 649	2 808
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	182 125	187 114
Total	182 125	187 114

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	1 200	100,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	1 200	100,00

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	115	115	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	127 167	27 793	68 972	30 401
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10 175	10 175	-	-
Personnel et comptes rattachés	15 790	15 790	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	8 616	8 616	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	3 812	3 812	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	18 971	18 971	-	-
Autres dettes	616 238	616 238	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	800 884	701 510	68 972	30 401
Dont :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 922			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	18 971			

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	115
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 264
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	7 596
	Organismes Sociaux	2 714
	Autres charges fiscales	3 029
	Divers	-
Total		14 718

AB ASSURANCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 28 BOULEVARD SVOB
56100 LORIENT
RCS LORIENT 498 657 568

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **44 821,66 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **44 821,66 euros**

Affectation

Au compte « Autres réserves » **32 821,66 euros**
qui s'élève ainsi à 380 895,71 euros

Le solde à titre de distribution de dividendes **12 000,00 euros**
soit 10,00 euros brut par titre

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement. Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **12 000 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à

l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est par ailleurs rappelé aux associés qui ont le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par eux-mêmes, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31 décembre 2022	12 000 euros	/	/
31 décembre 2021	12 000 euros	/	/
31 décembre 2020	12 000 euros	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 avril 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

